

PROCÈS - VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Le vendredi 30 avril 2004
Château Bonne Entente

(Texte préliminaire non approuvé)

Sont présents : 70 personnes

Docteur Guy Albert
Docteur Adrien R. Beaudoin
Madame Chantal Bélanger
Madame Marie-Claire Bélanger
Monsieur Andaloussi Benhaddou
Docteur Jean Bergeron
Madame Line Berthiaume
Madame Patricia Blackburn
Madame Chantal Blais
Madame Sophie Blanchette
Madame Karine Blouin
Docteur Paul Boisvert
Madame Lyna Bolduc
Monsieur Yohan Bossé
Monsieur Jean-Marc Brousseau
Docteur François Cadelis
Docteur André Carpentier
Monsieur Louis Continelli
Madame Mélanie Côté
Docteur Stéphane Cunnane
Docteur Charles Couillard
Docteur Étienne Dako
Docteur Phillipe Daull
Madame Sophie Desroches
Docteur Jean Dubé
Madame Karine Duval
Madame Lison Fournier
Docteur Claude Gagné
Madame Louise Gagnon
Madame Leila Jaouad
Madame Claude Jobin
Docteur Pierre Julien
Docteur Abdelaziz Kharfi
Monsieur Benoit Labarre
Madame Francine Labrie
Madame Séverine Labrude
Madame Dominique Lachance
Madame Nathalie Laflamme
Docteur Benoît Lamarche
Madame Annie Lapointe

Docteur Joël Lavoie
Docteure Simone Lemieux
Docteur Émile Lévy
Docteur André Marette
Madame Karine Marquis
Madame Geneviève Nadeau
Madame Odette Navratil
Madame Ann-Marie Paradis
Madame Guylaine Paradis
Docteur Patrice Perron
Madame Hélène Poirier
Docteur Paul Poirier
Madame Sonia Pomerleau
Madame Véronique Provencher
Madame Émilie Raymond
Docteur David Rhains
Madame Julie Robitaille
Docteur Jacques R. Rouleau
Docteure Danielle Rouse
Monsieur Guillaume Ruel
Madame Schohraya Spahis
Madame Julie St-Jean
Madame Annie St-Pierre
Docteur Jean-Claude Tardif
Docteur André Tchernof
Madame Monique Tremblay
Madame Maggie Vallières
Madame Nicole Villeneuve
Docteure Marie-Claude Vohl

Non-membre : 1 personne

Docteur Amine Yacine

Ouverture de la réunion à 14 H

1. Adoption de l'ordre du jour

André Tchernof propose l'adoption de l'ordre du jour et il est secondé par André Carpentier. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2003

Nicole Villeneuve propose l'adoption du procès verbal sans modification. Elle est secondée par Odette Navratil. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2003

Pierre Julien mentionne que pour cette année *Les Producteurs laitiers du Canada* sont restés parmi nos contributeurs. Ils financent encore une fois l'activité Porto-Fromage. La compagnie *ACTI-MENU* s'est ajoutée avec une contribution de 1000\$. La compagnie *Becel* s'est retirée pour cette année.

Pierre Julien donne ensuite les précisions concernant les cotisations annuelles des membres. Celles qui ont été payées et celles qui n'ont pas à être payées (membres en approbation et étudiants). Il explique que parmi les 347 membres actuels, ceux qui avaient à payer une cotisation et qui ne l'ont pas fait cette année recevront un avis pour la prochaine cotisation (2004), mais perdront leur adhésion à la SQLNM en 2005 s'ils ne répondent pas à cet avis. Les personnes qui n'avaient pas payé leur cotisation annuelle 2003 ont à déboursier 100\$ pour l'inscription au congrès de cette année, ainsi que les non-membres de la SQLNM.

4. Nouveaux membres

Pierre Julien mentionne que 76 personnes ont fait une demande cette année pour devenir membre de la SQLNM. Cette liste de noms a été soumise et approuvée par l'exécutif, mais pour que ces personnes soient officiellement acceptées comme membres, l'approbation de l'assemblée générale est nécessaire.

Pierre Julien dépose cette liste de 76 noms pour approbation. André Tchernof propose l'acceptation de ces nouveaux membres. Cette proposition est secondée par Benoît Lamarche. Le président demande le vote à l'assemblée pour accepter ces personnes. C'est accepté à l'unanimité.

5. Rapport financier

Le président présente le rapport financier. Il explique brièvement les chiffres concernant les revenus et dépenses. Aucune question suite à ces explications.

Pierre Julien dépose le rapport financier pour approbation à l'assemblée générale. Étienne Dako propose l'adoption du rapport financier tel que présenté. Charles Couillard seconde cette proposition. C'est accepté à l'unanimité.

a. Participation de l'industrie pharmaceutique et alimentaire

Pierre Julien explique que cette année il y a eu diminution des contributions venant de l'industrie pharmaceutique et alimentaire et qu'il y a également deux symposiums en moins. Suite à cette diminution de revenus, un ajustement des dépenses a dû être apporté :

- Prix des meilleures affiches passent de 1500 \$ à 1000 \$
- Les conférenciers membres de la SQLNM n'ont pas d'honoraires cette année
- Pas de spectacle au banquet de clôture du congrès

Il ajoute que d'autres sources de revenus seront envisagées pour la réunion annuelle 2005. La SQLNM donnera un mandat à Valérier Marier, de VMC Communications Marketing, afin d'élaborer un plan de visibilité pour présenter à nos éventuels contributeurs. Certaines autres compagnies seront approchées telles que la Banque de Montréal, la compagnie d'assurances qui assure la SQLNM, etc.

b. Cotisation annuelle des membres

Pierre Julien explique que la SQLNM demande aux membres de payer une cotisation annuelle afin qu'une certaine part des revenus pour financer les activités de la société soit assumée par les membres et non seulement par l'industrie pharmaceutique et alimentaire. Aucune question suite à ces explications.

6. Renouvellement de l'exécutif

À la réunion des étudiants ce soir (30 avril), un nouvel étudiant sera élu afin de remplacer Marie-Claire Bélanger qui a terminé son mandat. Daniel Gaudet (vice-président) a remis sa démission. Patrice Perron a terminé son mandat de deux ans et a offert de renouveler pour deux autres années.

Suite à l'invitation de l'exécutif de la SQLNM, Robert Dufour de l'IRCM et Charles Couillard du CRCHUL ont accepté de s'y joindre. Les autres membres de l'exécutif continuent leur mandat de deux ans qui a débuté le 23 avril 2003.

Pierre Julien soumet ces noms à l'assemblée générale. Émile Lévy propose d'accepter ces personnes. Chantal Blais seconde cette proposition et c'est accepté à l'unanimité.

7. Réunion annuelle 2004 : évaluation

Pierre Julien demande à l'assemblée si certaines personnes ont des commentaires concernant l'aspect scientifique de la réunion annuelle de cette année. Aucun commentaire.

8. Réunion annuelle 2005

a. Proposition de thèmes

Pierre Julien précise que nous devons prendre une décision aujourd'hui concernant le thème du congrès de la réunion annuelle 2005. Il demande à l'assemblée de faire des propositions.

André Tchernof : préfère un thème plus général, comme ça nous avons plus de chance au niveau financier et donc, plus de participation.

Benoît Lamarche propose : Génomique, environnement et maladie cardiovasculaire

Jean Bergeron : En accord avec Benoît Lamarche et André Tchernof. La nutrargénomique pourrait englober l'absorption du cholestérol.

Odette Navratil aimerait qu'on change maladie cardiovasculaire pour SANTÉ cardiovasculaire.

André Marette propose : Génétique (plutôt) que génomique, nutrition et santé cardiovasculaire.

Chantal Blais : Préfère Environnement plutôt que Nutrition parce que plus inclusif.

Après discussion, le thème sera donc : **Nutrition, génétique et santé cardiovasculaire**.

b. Comité organisateur

Pierre Julien précise que lors de la prochaine réunion de l'exécutif les personnes responsables d'organiser chacune des sessions pour la réunion annuelle 2005 seront nommées.

9. Concours

a. Prix des Fondateurs

Pierre Julien explique les nouveaux critères du Prix des Fondateurs. Il invite également l'assemblée à faire des suggestions de récipiendaires au comité du Prix des Fondateurs.

b. Prix des Meilleures affiches

Pierre Julien explique que tout comme l'an dernier, il y aura 6 prix dans le cadre du concours des Meilleures affiches, dont un pour la meilleure présentation orale. Ces prix sont de 1000\$ chacun.

10. Questions diverses

a. Cours de lipidologie en visioconférence

Pierre Julien donne des précisions concernant le cours de Lipidologie 1 qui s'est donné en visioconférence pour la première fois cette année à la session Automne 2003. Les villes suivantes ont diffusé le cours : Québec, Montréal, Chicoutimi et Sherbrooke. Le but de ce cours en visioconférence est de créer un plus grand lien entre les étudiants et les professeurs à travers les différentes universités du Québec.

b. Lieu de la réunion annuelle

Tel qu'il a été discuté à la réunion de l'exécutif, il demeure toujours possible d'organiser le congrès dans d'autres villes dans les années futures. Les gens sont bienvenus à faire des suggestions d'endroits et elles seront étudiées.

c. Remerciements

Émile Lévy souligne le travail de Pierre Julien et Maude Nadeau pour l'organisation du congrès 2004 et les en remercie.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par le Charles Couillard à 14 h 45. C'est accepté à l'unanimité.

Marie-Claude Vohl, Secrétaire d'assemblée